

RAPPORT ANNUEL 2011

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 100 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini

Président

Flavio Pedrazzoli

Vice Président

Plinio Bernardoni

Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinnler

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi

Président de la Direction Générale

Mauro De Stefani

Vice Président de la Direction Générale
Responsable Division Crédits, Controlling, Marchés et
Division Retail, Corporate, Succursales

Paolo Camponovo

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Logistique

Roberto Rossi

Membre de la Direction Générale
Responsable Division Private Banking, Asset Management

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini

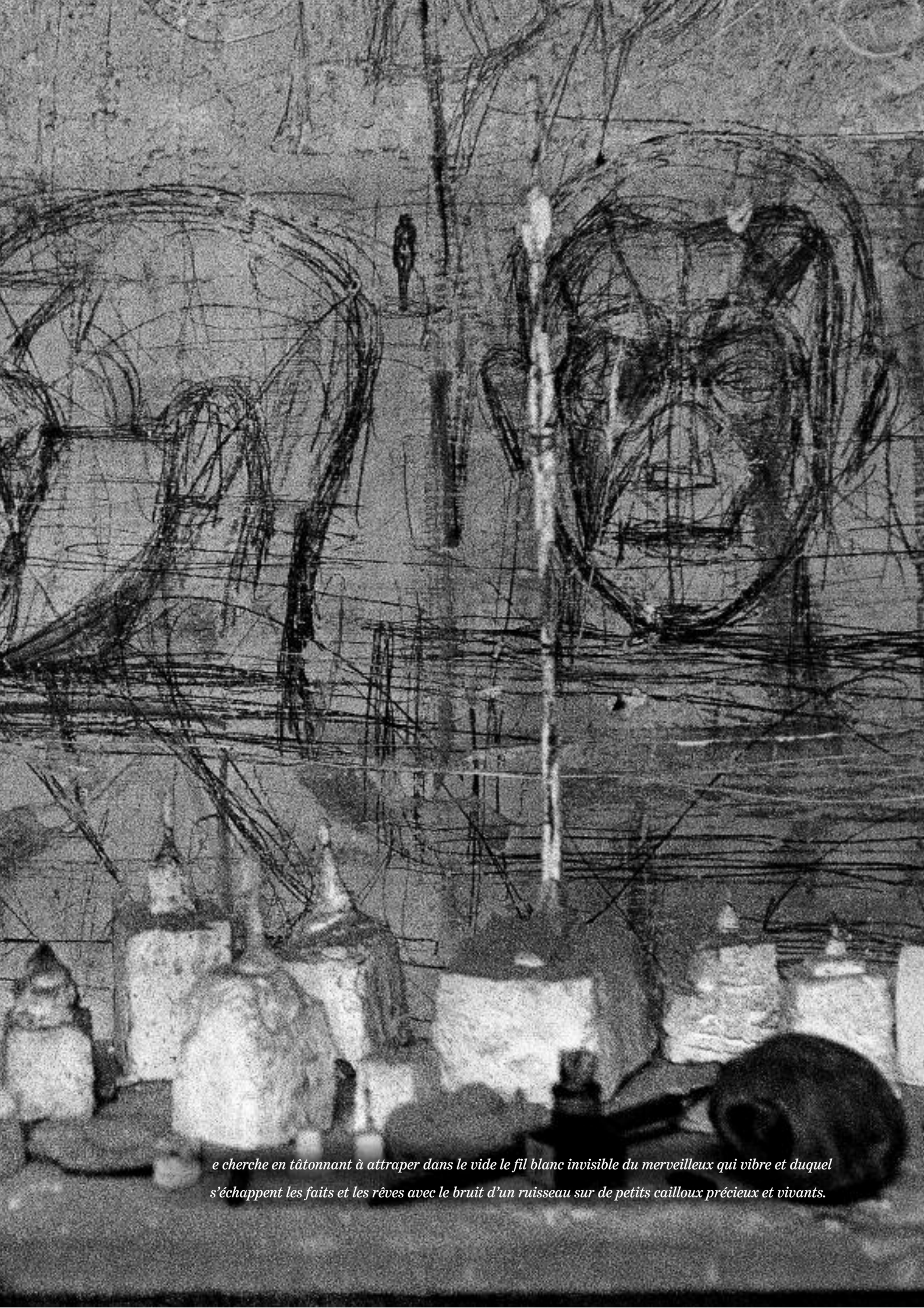
Directeur

BUREAU DE RÉVISION

KPMG SA

Zurich





e cherche en tâtonnant à attraper dans le vide le fil blanc invisible du merveilleux qui vibre et duquel s'échappent les faits et les rêves avec le bruit d'un ruisseau sur de petits cailloux précieux et vivants.

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du Président
a aussi été traduite en romanche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

15

COMPTE ANNUEL 2011

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2011

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2011

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2011

29

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

ALBERTO GIACOMETTI
LE GÉNIE QUI SE MANIFESTE À TRAVERS L'ART

I

Alberto Giacometti, 1901–1966

III

Alberto Giacometti:
un homme de confins, lié à sa terre d'origine

XV

Alberto Giacometti:
un talent inné au service d'une forme intime d'expression

XXXI

La Fondation Archives Ernst Scheidegger

XLIII



*epuis des années, je n'ai réalisé que les sculptures qui se sont offertes tout achevées
à mon esprit, je me suis borné à les reproduire dans l'espace sans rien y changer,
sans me demander ce qu'elles pouvaient signifier...*

Citations:

La source des citations est donnée
à la page XLVII de la partie consacrée
à la culture.

Image en double page:

Esquisses d'Alberto Giacometti sur le
mur de son atelier à Paris, 1951.

Image au centre de la page:

Alberto Giacometti,
Le chien, 1951.
Bronze: 46 x 98,5 x 15 cm
Kunsthaus Zürich,
Fondation Alberto Giacometti.

Photographie:

Alberto Giacometti à l'œuvre,
Paris, 1950.

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Le terme de crise, qui est sur toutes les lèvres depuis plus de dix ans, tant aux États Unis qu'en Europe, s'accompagne maintenant, dans le langage courant, de l'adjectif «désastreux». Une crise économique désastreuse. En ce qui concerne l'économie suisse, la solidité financière des comptes publics, des entreprises et des ménages est l'un des facteurs structurels qui ont permis à la Confédération d'éviter que la crise de la dette ne contamine l'ensemble de l'économie; à cela s'ajoute le fait que la bulle immobilière, qui a sévi dans plusieurs pays durant la période qui a précédé la crise, a épargné le pays.

C'est avec admiration que nous parlons de ce pays montagneux, presque entièrement dépourvu de ressources minérales, et qui a vécu jusqu'au XIX^e siècle avec une économie principalement rurale. Par la suite, développant rapidement ses industries dès la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment grâce à l'exploitation de ses torrents alpestres qui lui ont généreusement fourni l'énergie électrique nécessaire, la Suisse a pu se hisser au niveau des pays les plus riches d'Europe, mais aussi du monde. À l'heure actuelle, l'économie suisse est tirée par le secteur tertiaire, principalement axé sur les activités commerciales et financières.

Après une bonne croissance économique proche de 2%, les prévisions de l'année courante font état d'un net ralentissement qui comprimerait le taux de croissance à presque zéro; certains instituts de prévision vont même jusqu'à annoncer une légère récession. Cette tendance est due tant au recul des exportations de biens et de services, touchées par la force du franc suisse et par la crise dans les marchés de débouché, qu'au net ralentissement des investissements en biens d'équipement. Les secteurs orientés sur le marché interne ont donné une impulsion positive, tout comme le bâtiment, qui continue de bien se porter. La consommation est toujours en croissance. Par ailleurs, une progression du chômage est attendue par effet combiné. L'inflation, selon les prévisions, devrait rester proche de zéro, voire glisser passagèrement dans les chiffres négatifs, en raison de la vague longue de la reprise du change.

Le pays s'apprête à mettre en œuvre des mesures visant à éviter la formation d'une bulle immobilière; en effet, des signes de surchauffe, même s'ils sont circonscrits à certaines régions, semblent justifier une intervention préventive. Dans ce cadre, les autorités de surveillance ont demandé à l'Association suisse des banquiers de revoir leurs directives obligatoires et de rendre plus restrictives les modalités d'octroi et de gestion de prêts accordés dans le secteur immobilier. Des collaborateurs de notre banque, à titre de représentants de l'Association des banques étrangères en Suisse, ont participé aux groupes de travail créés à cet effet.

Les problèmes liés au taux de change contre l'euro ont affecté le quotidien des entreprises, des autorités et de tout un chacun sur l'ensemble de l'exercice. Le taux du début de l'année – 1,25 – et celui qui a clos l'exercice – 1,22 – pourraient signifier une stabilité, mais ces données sont trompeuses. En fait, la ruée vers le franc suisse comme monnaie refuge a en effet provoqué de brusques et incontrôlables oscillations du taux de change qui a presque frôlé la parité, soit un franc suisse pour un euro. Considérant le risque de retombées à grande échelle, la Banque Nationale a été contrainte de fixer un taux plancher d'intervention de 1,20 franc contre l'euro. Ce niveau a été maintenu jusqu'à présent avec succès et n'a pas été contrarié par le marché.

De nouvelles normes imposant une dotation plus importante de fonds propres pour les banques suisses, qui en sont déjà bien pourvues en comparaison internationale, sont entrées en vigueur. D'autres normes sont en train d'être mises en place en vue de l'application de l'accord dit «Bâle III».

Toutefois, le voyage vers la stabilité s'annonce, même selon les scénarios les plus optimistes, rempli de fortes turbulences. Dans un tel environnement, la Suisse ne pourra guère éviter la tourmente, mais nous pensons que les retombées qu'elle subira seront sans doute moins lourdes que pour les autres pays d'Europe.

Pour en revenir à notre banque, relevons que, à la suite de l'ouverture en mars dernier de l'agence de Samedan, le réseau compte 23 guichets. Au mois de juillet, la succursale de Berne a emménagé dans ses locaux définitifs, en plein cœur de la vieille ville.

En ce qui concerne le capital humain, disons que celui-ci se construit en famille – et notre banque est une grande famille. Le Conseil d'Administration remercie la Direction Générale pour son travail loyal et avisé. Nous saluons chaleureusement le personnel, à tous les niveaux, pour son précieux engagement.

Nous saluons respectueusement l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), entre autres pour sa disponibilité.

Nous remercions le cœur de notre banque, à savoir la clientèle, dont l'augmentation constante nous réjouit, pour la confiance dont elle nous honore.

Lugano, le 1^{er} janvier 2012

Le Président
Piero Melazzini



*Je fais certainement de la peinture et de la sculpture et cela depuis toujours,
depuis la première fois que j'ai dessiné ou peint, pour mordre sur la réalité,
pour me défendre, pour me nourrir, pour grossir; ...*



Image au centre de la page:
Alberto Giacometti,
La clairière, 1950.
Bronze: 59,5 x 65,5 x 52 cm
Kunsthau Zürich,
Fondation Alberto Giacometti.

Photographie:
L'environnement de travail
de Giacometti, 1950.



*La sculpture n'est pas, pour moi, un bel objet mais un moyen pour tâcher
de comprendre un peu mieux ce que je vois, pour tâcher de comprendre un peu mieux
ce qui m'attire et m'émerveille dans n'importe quelle tête...*



Image au centre de la page:
Alberto Giacometti,
Le père de l'artiste, 1927.
Bronze; 28 x 21,5 x 23 cm
Kunsthaus Zürich,
Fondation Alberto Giacometti,
cadeau de l'artiste, 1965.

Photographie:
Alberto Giacometti à l'œuvre.
L'homme qui marche, Paris, 1959.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2011

L'exercice écoulé a été dominé par l'incertitude et, de ce fait, par la difficulté à formuler des prévisions fiables, même à très court terme.

En fait, un seul élément a joué en faveur de la planification de la gestion et des choix d'investissement: la courageuse et efficace décision de la Banque Nationale de fixer un niveau plancher d'intervention dans le taux de change entre le franc suisse et l'euro.

En dépit de cela, nombreuses sont les difficultés restées en plan et, comme aucune solution crédible n'est venue les résoudre, d'autres aléas sont venus s'y greffer dans une sorte de cercle vicieux: la crise financière du secteur privé et celle de la dette souveraine, le manque de liquidités, les problèmes liés au crédit, la menace de récession.

Le risque systémique, qui est la question prioritaire, ne concerne pas seulement les banques, mais aussi les États. Mais, cela va de soi, déclasser un débiteur isolément n'a pas de sens si, par malheur, son insolvabilité entraînait dans sa chute l'Europe, laquelle ferait tomber, à son tour, le monde entier.

En dépit des velléités anachroniques d'aucuns de protéger les frontières de leur pays, les interdépendances à l'échelle mondiale sont de plus en plus intenses. Si la récession venait à se confirmer en Europe, la Suisse, qui demeure l'un des rares pays en bonne santé, pourrait être aussi touchée par le ralentissement économique. Des répercussions analogues sont attendues de l'autre côté de l'Atlantique ainsi que sur le continent asiatique, où l'on parle «d'atterrissage en douceur».

Selon les plus optimistes, une reprise pourrait se dessiner au second semestre 2012, à condition que la crise de l'euro et de l'Europe trouve une solution, et peu importe que ce soit pour éviter des ennuis plus graves pour tous ou pour venir en aide à ceux qui ont de sérieux problèmes.

Le premier objectif est donc que le «grand malade» passe la nuit et qu'il recommence à s'alimenter. Pour les marchés financiers, appelés à anticiper les tendances, cela pourrait suffire à inverser le courant.

Nous pourrions nous trouver dans une nouvelle Europe, plus intégrée et non dissoute, encore protagoniste, dans un rôle positif cette fois, sur la scène mondiale. C'est un vœu, peut être même un rêve, qui demeure néanmoins réalisable si les efforts nécessaires sont consentis.

Pour ce qui est de la Suisse, après une dernière et symbolique réduction des taux directeurs, la politique monétaire semble avoir épuisé toutes les ressources incitatives. Certaines formes techniques ainsi que les investissements les plus sûrs vont jusqu'à proposer des rendements négatifs; autrement dit, les investisseurs sont prêts à payer une «prime d'assurance» afin d'être certains de retrouver leur capital.

Dans ce contexte plutôt sombre, la Suisse a négocié des accords en matière fiscale avec l'Allemagne et le Royaume Uni. Maintenant, après une difficile période de gestation, il ne reste qu'à attendre l'approbation définitive des gouvernants de chaque pays et des autorités de l'Union européenne. Le dispositif «Rubik» pourrait ainsi devenir un nouveau paradigme destiné à régler de façon pragmatique et efficace les problèmes de l'imposition de la clientèle fiscalement domiciliée à l'étranger.

Cela contribuerait par la même occasion à résoudre une situation d'incertitude qui pénalise depuis longtemps notre place financière, déjà mise à mal par les vicissitudes boursières et par la fermeté du franc.

Les autorités helvétiques ont agi avec la poigne nécessaire en adoptant des mesures efficaces dans le but de soutenir le secteur bancaire; leurs interventions se sont principalement focalisées sur les fondations mêmes, appliquant le principe simple que les banques mieux dotées en fonds propres seront plus solides. Ainsi, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur, alors que d'autres sont programmées en vue de l'entrée en vigueur de Bâle III.

Le durcissement des normes, tant sur le plan national qu'international, se traduira par des coûts plus élevés, et ce précisément à un moment où la liquidité fait douloureusement défaut; en revanche, il est censé favoriser un nouveau processus de concentration et de rationalisation, sans pour autant tomber dans le gigantisme financier qui inquiète désormais les autorités du monde entier et les amène à introduire les normes dites «too big to fail».

C'est dans cet environnement ô combien épineux que, toujours guidés par notre philosophie et en accord avec l'esprit «banque populaire» qui caractérise notre groupe, nous avons mené à bien notre activité. Et cette approche suppose une attitude de considération pour le territoire, dont nous faisons partie intégrante et pour lequel nous sommes un élément de développement, de conscience de nos limites et de bon sens.

La Banque a maintenu ses programmes d'investissement dans les infrastructures informatiques. Le réseau territorial s'est enrichi d'une nouvelle agence en Engadine, à Samedan (GR), alors que notre succursale de Berne a emménagé dans ses nouveaux bureaux, de prestigieux locaux situés en plein cœur de la capitale.

Les effectifs du personnel comptent, en date de fin d'exercice, 338 personnes (2 unités par rapport à l'année précédente).

Nous avons agi en synergie ample et diversifiée avec notre maison mère. Notre appartenance au groupe Banca Popolare di Sondrio, dont la renommée en matière de cohérence, solidité et transparence n'est plus à faire, même au delà de ses frontières, a facilité nos efforts de pénétration sur le marché national.

Si l'on considère les actifs intermédiés et la croissance des crédits, les résultats de la gestion peuvent être considérés comme satisfaisants. En ce qui concerne le compte de résultats, nous ne pouvons être satisfaits des chiffres obtenus puisque nous n'avons pas atteint les objectifs que nous nous étions fixés.

Le volume total des actifs confiés par la clientèle a atteint CHF 4'710'800'000. (1% par rapport à l'exercice précédent). L'afflux indirect de fonds, qui atteint CHF 2'372'300'000. (10%), a souffert du repli des marchés, tant boursiers qu'obligataires. Malgré cet environnement peu favorable, notre Sicav Popso (SUISSE) Investment Fund, Luxembourg, a inauguré trois nouveaux segments, qui ont pour objectif de suivre l'évolution de la demande et de s'adapter aux nouvelles conditions du marché.

Les placements directs, qui sont la matière première la plus prisée, ont sensiblement augmenté, pour atteindre CHF 2'338'500'000. (+10%). Leur composante la plus précieuse, soit les «Engagements sous forme d'épargne et de placements», s'est chiffrée à CHF 672'600'000. (+9%), les «Autres engagements envers la clientèle» à CHF 1'475'100'000. (+11%), et les «Obligations de caisse» à CHF 190'900'000. (+7%).

«Life Benefit», notre fondation de prévoyance 3^e pilier, a engrangé une nouvelle fois des résultats hors du commun (+47%, soit CHF 122'900'000.), grâce à des rendements toujours à la pointe du marché, et à la qualité de son patrimoine, entièrement investi en liquidités.

Les prêts accordés à la clientèle ont connu une importante progression, dans le sillage des exercices précédents. Les «Prêts hypothécaires» se sont élevés à CHF 2'271'500'000. (+18%), alors que les «Autres créances sur la clientèle» se sont montés à CHF 647'300'000. (+10%), soit des encaisses totales de CHF 2'918'800'000. (+16%).

Le compte de résultats montre un «Résultat des opérations d'intérêts», pénalisé par les taux presque nuls, à CHF 27'256'000. (-2%), cela malgré la progression sensible des affaires.

Le «Résultat des opérations de commissions et des prestations de service» a souffert de la moyenne élevée du taux de change du franc suisse, qui a influé négativement sur la conversion des commissions libellées dans leur monnaie d'origine. Rappelons que notre clientèle est composée en majeure partie d'épargnants et d'investisseurs sur le long terme, dont les portefeuilles se composent d'instruments financiers à faible risque que l'on préfère conserver plutôt que réaliser. Ainsi, ce poste a atteint CHF 38'074'000. (-11%).

Le «Résultat des opérations de négoce» s'est chiffré à CHF 13'579'000. (+12%). Ce poste a souffert de la perte de valeur des titres propres de la banque enregistrés au bilan, conservés dans le portefeuille en raison de leur bonne qualité. En revanche, les opérations de swaps sur les devises découlant des modalités de refinancement des crédits en francs suisses se sont traduites par des bénéfices substantiels.

Le «Résultat net des opérations bancaires ordinaires» a atteint au total CHF 77'600'000. (-3%).

Les coûts ont fait l'objet de rationalisations scrupuleuses, avec comme règle absolue un rendement positif sur le capital investi dans des délais raisonnables. Nous avons ralenti le rythme des initiatives sans pour autant les geler, tout en nous tenant prêts à réagir rapidement avec flexibilité en vue des défis futurs.

Les «Frais de personnel» ont enregistré un recul de 2%, atteignant CHF 43'800'000. ; les «Autres charges d'exploitation» se chiffrent à CHF 21'884'000. (-5%).

L'effet combiné de ces éléments se reflète dans un «Bénéfice brut» stable à CHF 11'916'000. .

Les amortissements, provisions et impôts, conformément à la politique prudentielle toujours adoptée par notre banque, ont été déduits.

Parmi les postes extraordinaires, nous citerons le prélèvement d'un montant de CHF 1'100'000. du compte «Fonds fluctuation de titres» afin de neutraliser l'effet négatif sur le compte de résultats de la chute des cours des valeurs de notre propre portefeuille (résultat latent). À ce même poste, le montant de CHF 610'000. est le résultat de la réalisation d'une participation non stratégique.

Le «Bénéfice brut» atteint CHF 3'217'000. (32%).

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice net de l'exercice à la «Réserve légale générale», conformément à l'article 22 des Statuts. Si cette proposition est approuvée, les fonds propres de la Banque atteindront CHF 230'600'000. , ce qui est davantage que ne l'exigent les autorités de surveillance.

Nous saisissons l'occasion qui nous est donnée pour remercier notre clientèle pour sa fidélité et sa confiance, notre personnel, pour sa ténacité et sa collaboration, la FINMA pour son aide précieuse, et KPMG, notre organe d'audit externe, pour sa collaboration et sa compétence.

Lugano, le 30 janvier 2012

Le Conseil d'administration



Aucune figure humaine ne m'est aussi étrangère même plus un visage de tant l'avoir regardée elle s'est fermée partout sur des marches d'escaliers inconnus.

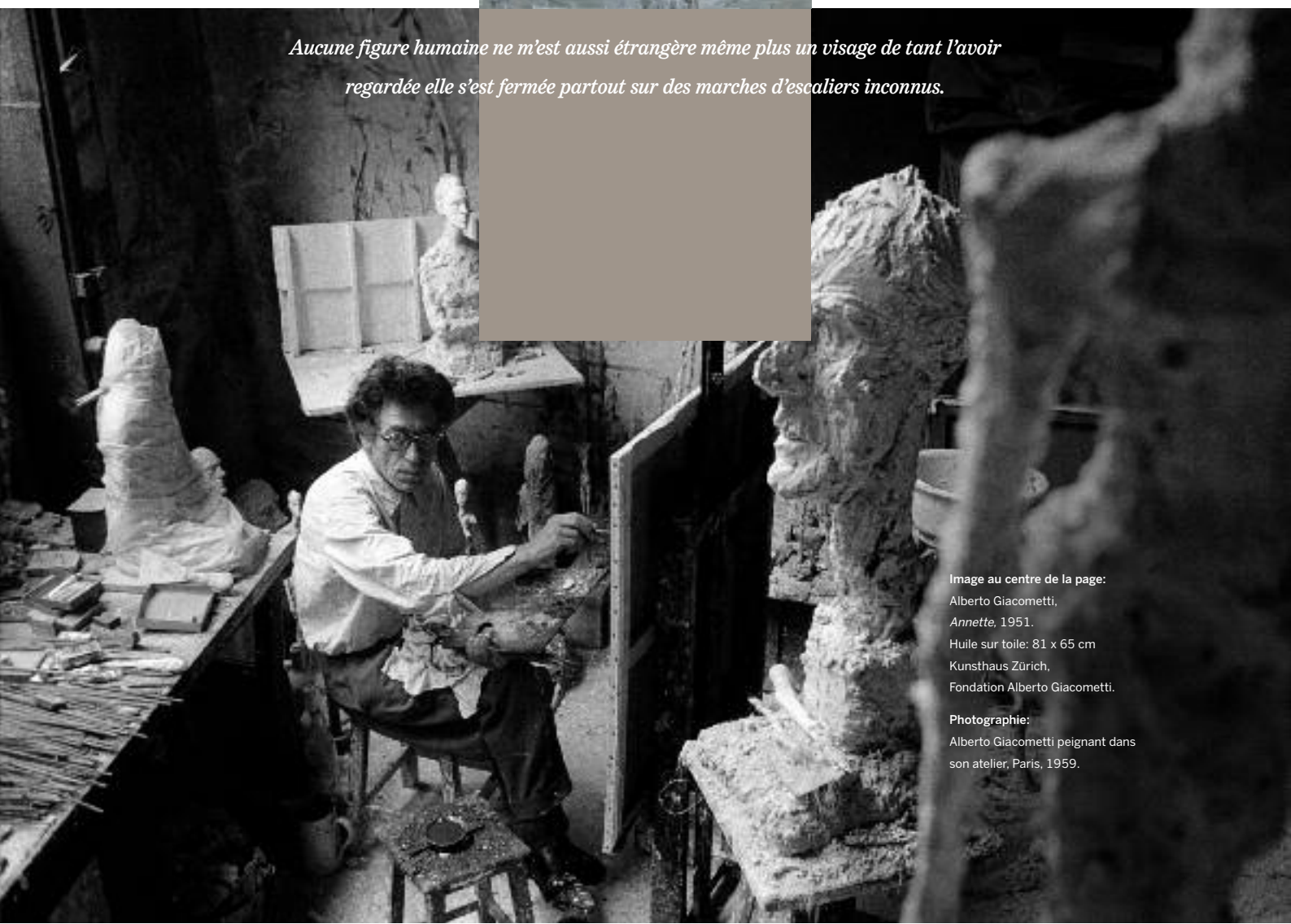


Image au centre de la page:
Alberto Giacometti,
Annette, 1951.
Huile sur toile: 81 x 65 cm
Kunsthau Zürich,
Fondation Alberto Giacometti.

Photographie:
Alberto Giacometti peignant dans
son atelier, Paris, 1959.

COMPTE ANNUEL 2011

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIFS

en CHF	Notes	2011	2010	Variation
Liquidités		47 969 891	58 588 960	(10 619 069)
Créances sur les banques		629 306 046	706 189 117	(76 883 071)
Créances sur la clientèle	3.1	647 300 640	586 834 327	60 466 313
Créances hypothécaires	3.1	2 271 452 640	1 925 748 466	345 704 174
Immobilisations corporelles	3.2	34 491 117	40 999 305	(6 508 188)
Participations	3.2, 3.3, 3.4	603 138	653 138	(50 000)
Immobilisations corporelles	3.4	34 081 443	34 333 118	(251 675)
Comptes de régularisation		10 679 612	9 324 524	1 355 088
Autres actifs	3.17	68 885 275	50 936 693	17 948 582
Total des actifs		3 744 769 802	3 413 607 648	331 162 154
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		586 853 527	554 463 829	32 389 698

PASSIFS

en CHF	Notes	2011	2010	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		106 923	152	106 771
Engagements envers les banques		1 047 829 245	927 812 566	120 016 679
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		672 564 635	616 598 215	55 966 420
Autres engagements envers la clientèle		1 475 070 092	1 334 649 395	140 420 697
Obligations de caisse	3.8	190 876 000	178 829 000	12 047 000
Comptes de régularisation		15 333 115	14 345 795	987 320
Autres passifs	3.18	78 062 643	80 635 903	(2 573 260)
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	34 357 222	33 383 837	973 385
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	15 000 000	15 000 000	
Capital social	3.10, 3.11	100 000 000	100 000 000	
Réserve légale générale	3.11	112 352 786	107 652 005	4 700 781
Bénéfice de l'exercice	3.11	3 217 141	4 700 780	(1 483 639)
Total des passifs		3 744 769 802	3 413 607 648	331 162 154
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		734 035 879	734 035 879	

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2011

en CHF	Notes	2011	2010	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	206 677 105	227 759 852	(21 082 747)
Engagements irrévocables	3.1	14 152 000	15 000 000	(848 000)
Instrument financiers dérivés	4.2	2 433 353 351	2 633 792 892	(200 439 541)
Valeurs de remplacement positives brutes		4 890 938	16 843 497	(11 952 559)
Valeurs de remplacement négatives brutes		69 616 611	71 905 059	(2 288 448)
Opérations fiduciaires	4.3	246 918 976	211 415 310	35 503 666

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2011

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2011

en CHF	Notes	2011	2010	Variation
Produits des intérêts:				
intérêts et escomptes		76 054 503	66 862 662	9 191 841
intérêts et dividendes des immobilisations financières		777 393	947 964	(170 571)
Charges d'intérêts		(49 575 146)	(39 992 181)	(9 582 965)
Résultat des opérations d'intérêts		27 256 750	27 818 445	(561 695)
Revenus pour commissions:				
sur les opérations de crédit		1 412 518	1 523 022	(110 504)
sur les opérations de négoce de titres et les placements		36 764 492	41 491 496	(4 727 004)
sur autres prestations de service		6 048 855	5 583 186	465 669
Charges de commissions		(6 152 024)	(5 944 199)	(207 825)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		38 073 841	42 653 505	(4 579 664)
Résultat des opérations de négoce	5.2	13 578 964	12 168 571	1 410 393
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		(384 057)	(406 895)	22 838
Produit des participations			25 000	(25 000)
Résultat des immeubles		166 653	168 752	(2 099)
Autres produits ordinaires		300 764	1 087 567	(786 803)
Autres charges ordinaires		(1 392 587)	(3 790 382)	2 397 795
Résultat des autres produits ordinaires		(1 309 227)	(2 915 958)	1 606 731
Résultat net de l'activité bancaire ordinaire		77 600 328	79 724 563	(2 124 235)
Charges d'exploitation:				
Charges de personnel	5.3	43 799 899	44 679 233	(879 334)
Autres charges d'exploitation	5.4	21 884 002	23 112 586	(1 228 584)
Charges d'exploitation		65 683 901	67 791 819	(2 107 918)
Bénéfice brut		11 916 427	11 932 744	(16 317)

COMPTES DE RÉSULTAT

en CHF	Notes	2011	2010	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(7 074 590)	(7 788 765)	714 175
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(2 915 924)	(154 701)	(2 761 223)
Résultat intermédiaire		1 925 913	3 989 278	(2 063 365)
Produits extraordinaires	5.5	2 486 228	929 502	(1 556 726)
Charges extraordinaires	5.5	(95 000)		(95 000)
Impôts		(1 100 000)	(218 000)	(882 000)
Bénéfice de l'exercice		3 217 141	4 700 780	(1 483 639)

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN

en CHF	Notes	2011	2010	Variation
Bénéfice de l'exercice		3 217 141	4 700 780	(1 483 639)
Bénéfice reporté				
Bénéfice disponible		3 217 141	4 700 780	(1 483 639)
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2011, soit CHF 3 217 141, à la réserve légale générale		3 217 141	4 700 780	(1 483 639)
Report à nouveau				

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2011

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2011 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2010)

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2011		2010	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	3 217		4 701	
Amortissements	7 075		7 789	
Correctifs de valeurs et provisions	973		266	
Comptes de régularisation actifs		1 355	4 813	
Comptes de régularisation passifs	987			1 425
Autres actifs		17 949		23 562
Autres passifs		2 573	35 956	
Total flux opérationnel		9 625	28 538	

FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	50 000
Total flux des transactions relatives aux capitaux propres	50 000

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	50	
Immeubles à l'usage de la banque		36
Autres immobilisations corporelles	4 842	2 094
Valeurs immatérielles	1 915	2 232
Total flux dans l'actif immobilisé	6 773	4 362

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2011		2010	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report		16 398	78 538	4 362
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne				
Autres engagements envers la clientèle				2 159
Obligations de caisse	8 961		26 303	
Créances sur la clientèle		15 327	22 302	
Créances hypothécaires		126 679		386 616
Immobilisations financières		1 871	16 186	
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	107			6
Engagements envers les banques	120 017		442 788	
Engagements envers la clientèle	140 421			46 555
Engagements envers la clientèle – épargne	55 966		31 193	
Obligations de caisse	3 086			84
Créances sur les banques	76 883			176 315
Créances sur la clientèle		45 139		21 583
Créances hypothécaires		219 025	29 450	
Immobilisations financières	8 379			12 278
Portefeuilles de titres destinés au négoce				
Total flux de l'activité bancaire	5 779			77 374
Flux totaux	5 779	16 398	78 538	81 736
Variation de la liquidité	10 619		3 198	



...Maintenant, ces sensations devenues objets existaient simultanément dans l'espace autour de moi et me remplissaient de ravissement.



Image au centre de la page:
Alberto Giacometti,
Nu d'après nature, 1954.
Bronze: 52,5 x 14,5 x 20 cm
Kunsthau Zürich,
Fondation Alberto Giacometti.

Photographie:
Sculptures recouvertes/voilées dans
l'atelier de Paris, 1958.

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2011

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à Saint Moritz avec quatre agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina, Samedan et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzzone avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, une succursale à Coire avec deux agences à Davos et Saint Gall, une succursale à Bâle avec une agence en ville et des succursales à Locarno, Zurich, Berne et Principauté de Monaco. À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 338 personnes (fin 2010: 340), ce qui équivaut à 322.70 collaborateurs à plein temps (2010: 325.60).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, notamment celles qui figurent dans la circulaire 2008/2 «Directives sur les prescriptions régissant l'établissement des comptes (art. 23 27 OB) du 1^{er} janvier 2009 (état au 19 novembre 2009)». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, la banque constitue des corrections de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif «Correctifs de valeurs et provisions».

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants sont retirés du compte de résultat, et sont enregistrés dans le poste «Correctifs de valeurs et provisions».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2010	2009
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS À VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectuées sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles. Prière de se reporter également à la section «Risques de crédit».

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs». Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat.

Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans «Résultat des opérations d'intérêts».

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.2178 (2010: 1.2522); USD 0.9391 (2010: 0.9372).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS – REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts».

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2011, par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2010, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation du bilan et d'évaluation.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2011.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe régulièrement le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.), dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

La Banque a un service de gestion du risque, qui est chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques et des limites de risque, en synergie avec d'autres services et organismes de vérification et de contrôle.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, de liquidités et de refinancement, d'exploitation, légaux, de réputation et de compliance.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'une contrepartie.

En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle.

La Banque accorde le plus souvent des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme indépendant des services responsables de l'achat et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de

recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique spéciale qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Pour les créances compromises en revanche, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimative des garanties.

RISQUES DU MARCHÉ

Par risques du marché, on entend les risques liés aux pertes de valeur dues à des baisses de la valeur des actifs et/ou à des augmentations de la valeur des passifs résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de taux, de change et de prix.

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque est principalement liée à la non concordance temporelle entre les opérations de collecte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (micro et principalement macro hedge) avec la maison mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque agit dans ce domaine comme Payer Swap, en payant la part fixe à la Maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la maison mère (80-125%). Les parts inutilisées relatives aux transactions de couverture sont, le cas échéant, comptabilisées dans les Résultats des opérations de négoce.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des exigences et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes de manière individuelle sont gérées quotidiennement par la trésorerie de manière globale.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables.

Le refinancement de la Banque s'effectue à partir de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de mise en pension avec d'autres agents de contrepartie bancaires.